



Formation Inwink **KPMG**

2023

Formation inwink

2

fois par semaine

1h

de formation par session

30 min de Q/A

15h

de formation accessible

5h de formation optionnelles pour approfondir certains modules

Création d'un site dédié à la formation :

- Accès au replay
- Glossaire du back office
- Guide d'utilisation du template
- Tutoriels inwink (accès avec une connexion)

Formation sur teams

- Interactivité sur Klaxoon

Toutes les personnes pourront accéder à ce site même si elles n'ont pas suivi la formation.

Timeline

Mai 2023

Semaine 1

- Jeudi 11 mai
14h30 à 16h

Semaine 2

- Mardi 16 mai
10h à 11h30

Semaine 3

- Mardi 23 mai
10h à 11h30
- Jeudi 25 mai
14h30 à 16h

Mai-juin 2023

Semaine 4

- Mardi 30 mai
10h à 11h30
- Jeudi 1 juin
14h30 à 16h

Semaine 5

- Mardi 6 juin
10h à 11h30
- Jeudi 8 juin
4h30 à 16h

Juin 2023

Semaine 6

- Mardi 13 juin
10h à 11h30
- Jeudi 15 juin
14h30 à 16h

Juin 2023

Option :

- Mardi 20 juin
10h à 11h30
- Jeudi 22 juin
14h30 à 16h

Modules de formation

- | | | | |
|-----------|---|---------------|----------------------------------|
| 01 | Configuration initiale (présentation Back Office) | 07 | Onsite (événement en présentiel) |
| 02 | CMS | 08 | Création des partenaires |
| 03 | Formulaire d'inscription | 09 | Lancement du networking |
| 04 | E-mailing | 10 | Inwink Live |
| 05 | Création du programme | Option | Business meetings |
| 06 | Interactivité pour les participants | | |



kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.